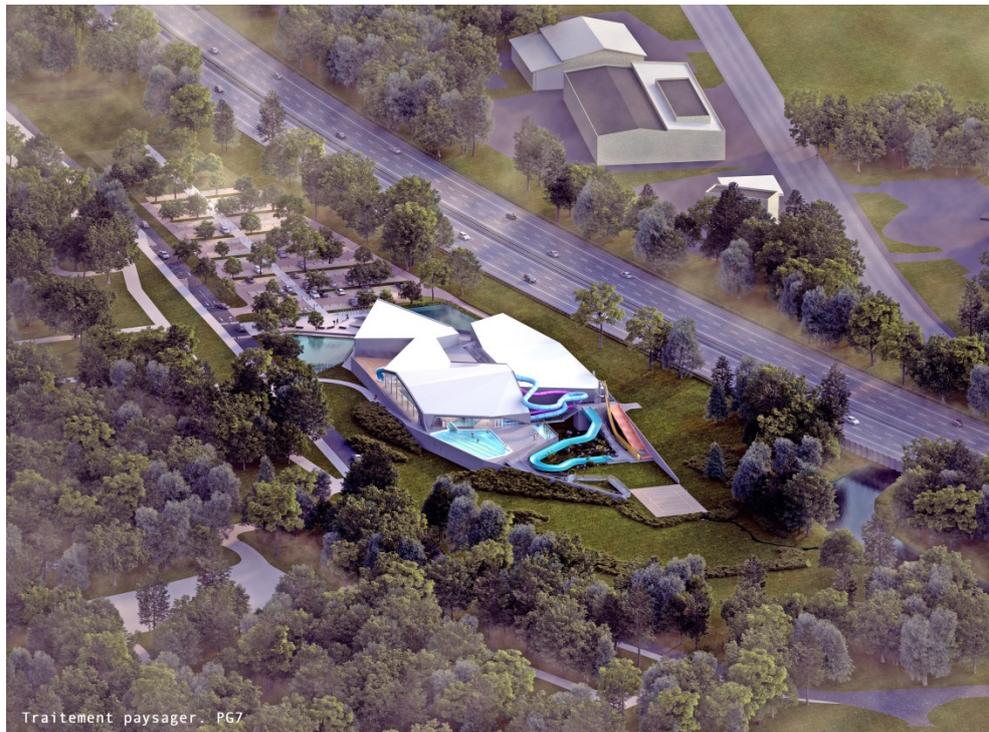


Présentation du projet de centre aqualudique
intercommunal de Valence-l'Épervière
Jeudi 7 décembre 2017
Chatuzange-le-Goubet



Projet architectural - ©A.26 Architectures

Contact presse

Herveline Réhault
Chargée de communication et des relations presse
04 75 63 76 45
herveline.rehault@valenceromansagglo.fr

Communiqué de presse

Le centre aqualudique intercommunal de l'Épervière se dévoile Rendez-vous dans l'eau en décembre 2019

Dans le cadre de son Plan piscines, Valence Romans Agglo dévoilait ce jeudi 7 décembre le projet du centre aqualudique intercommunal de l'Épervière à Valence. Avec ses 700 m² de bassins ouverts toute l'année, ses aménagements ludiques et novateurs, ses stationnements adaptés à la fréquentation et ses performances énergétiques, il sera un équipement sportif et de loisirs structurant pour le sud de la Région.

A l'intérieur du bâtiment, le centre aqualudique s'organise autour de trois espaces distincts : l'**espace aquatique** avec un bassin de 25 mètres, une pataugeoire et deux toboggans, l'**espace bien-être** et l'**espace glisse** pour les amateurs de sensations fortes.

Les aménagements extérieurs sont consacrés à la **nage**, à la **détente** et aux **jeux** sur plus de 9 000 m² avec notamment un bassin nordique ouvert toute l'année, une rivière à contre-courant, des jeux d'eau, un toboggan à sensation et un pentagliss ou encore un solarium végétal. Enfin, un **parking arboré de près de 230 places** pourra accueillir les visiteurs, y compris pendant le pic estival de fréquentation.

Situé **au bord du Rhône** et au cœur du **parc boisé de 12 hectares de l'Épervière à Valence**, l'équipement intercommunal sera construit à l'emplacement du bowling et du centre des congrès, à proximité du port de plaisance. Conçu dans le **respect des normes énergétiques** et parfaitement **intégré à son environnement naturel**, le centre aquatique sera niché dans un écrin de verdure, tournant le dos à l'A7, et ouvert à l'ouest sur le parc, le fleuve et l'Ardèche.

Cet équipement ultramoderne et novateur viendra **compléter l'offre locale existante** mais sa vocation va bien au-delà : **devenir un équipement majeur du territoire**. Avec cet investissement, l'objectif de Valence Romans Agglo est d'améliorer le cadre de vie des habitants du territoire et l'offre globale de loisirs et de services tout en contribuant au développement économique et à l'attractivité du territoire.

Pour réaliser ce centre aqualudique, les élus ont fait le choix d'une **gestion public-privé** : selon un cahier des charges élaboré par l'Agglo, c'est **Espacéo-SPIE Batignolles**, une entreprise privée spécialisée dans les équipements aquatiques, qui va réaliser la construction et gérer le centre aqualudique. De cette façon, la charge financière de **32 millions d'euros** que représente une telle construction ne repose pas uniquement sur la collectivité. L'Agglo versera au départ une **subvention d'investissement de 14 millions d'euros**, le reste sera pris en charge par l'exploitant privé.

Les travaux commenceront en début d'année 2018 pour s'achever dans deux ans. Rendez-vous est pris pour la population locale qui pourra **découvrir fin 2019 le centre aqualudique et son offre d'activités annuelle et estivale**.

Sommaire

Un centre aqualudique« nouvelle génération »

Page n° 4

Un équipement intégré au parc de l'Epervière

Page n° 6

Un projet de 31,7 millions d'euros et une gestion public-privé

Page n° 8

Le centre aqualudique en bref

Page n° 9

Un Plan piscines pour le territoire de l'Agglo

Page n° 10

Un centre aqualudique « nouvelle génération »

Valence Romans Agglo dote le sud du territoire d'un centre aqualudique nouvelle génération.

Cet équipement intercommunal a pour vocation de **compléter l'offre locale existante** et d'être **un équipement novateur et majeur pour le territoire et au-delà**. Il viendra également améliorer le cadre de vie des habitants du territoire et l'offre globale de loisirs et de services tout en contribuant au développement économique et à l'attractivité du territoire.

Concrètement, le centre aqualudique intercommunal de Valence-l'Epervière devra :

- être un lieu **accueillant et convivial** ;
- proposer **des animations et des activités** notamment à vocation sport-loisirs/détente/bien-être ;
- permettre au grand public de s'adonner à la **nage en ligne**, mais aussi à des **pratiques ludiques** et de **détente en famille** ;
- permettre **l'apprentissage de la natation pour les scolaires du territoire**, en complémentarité des équipements du territoire ;
- contribuer à **l'amélioration de la qualité de vie** de la population locale ;
- participer à **l'attractivité du territoire, touristique** notamment ;
- rechercher un **équilibre entre efficacité de gestion et satisfaction des différents besoins des usagers**

*

Accessible depuis un **grand parvis** et un **parking arboré de près de 230 places sur 7 600 m²**, le nouveau centre aqualudique s'organisera autour de plusieurs espaces intérieurs et extérieurs et proposera de **nombreuses prestations de qualité**.

Plus de 3 000 m² d'espaces couverts

Un spacieux hall d'accueil

Le hall d'entrée donnera accès au snack, aux espaces bien-être et deglisse, à l'espace aquatique et aux locaux administratifs.

Un espace aquatique de près de 1 000 m²

L'espace aquatique sera composé de :

- un **bassin intérieur de 25 mètres** de long de 365 m². L'entrée dans l'eau est progressive de 0 à 1,30 m. Une plaque à bulle, un hérisson, un geyser, un col de cygne et une cascade agrémentent la partie peu profonde du bassin,
- une **pataugeoire** de 60 m² avec des jeux d'eau pour les enfants et les familles,
- deux **toboggans**,
- des **vestiaires**.

Un espace balnéo-fitness dédié au bien-être

Sur 357 m², l'espace balnéo-fitness proposera **trois saunas** (dont un extérieur), un **hammam**, des **douches sensorielles**, un bassin intérieur et extérieur de 123 m² (jets massants, alvéoles à jets, col de cygne, cascade, bain à remous, couloir de marche à contre-courant).

Un univers glisse pour les amateurs de sensations fortes

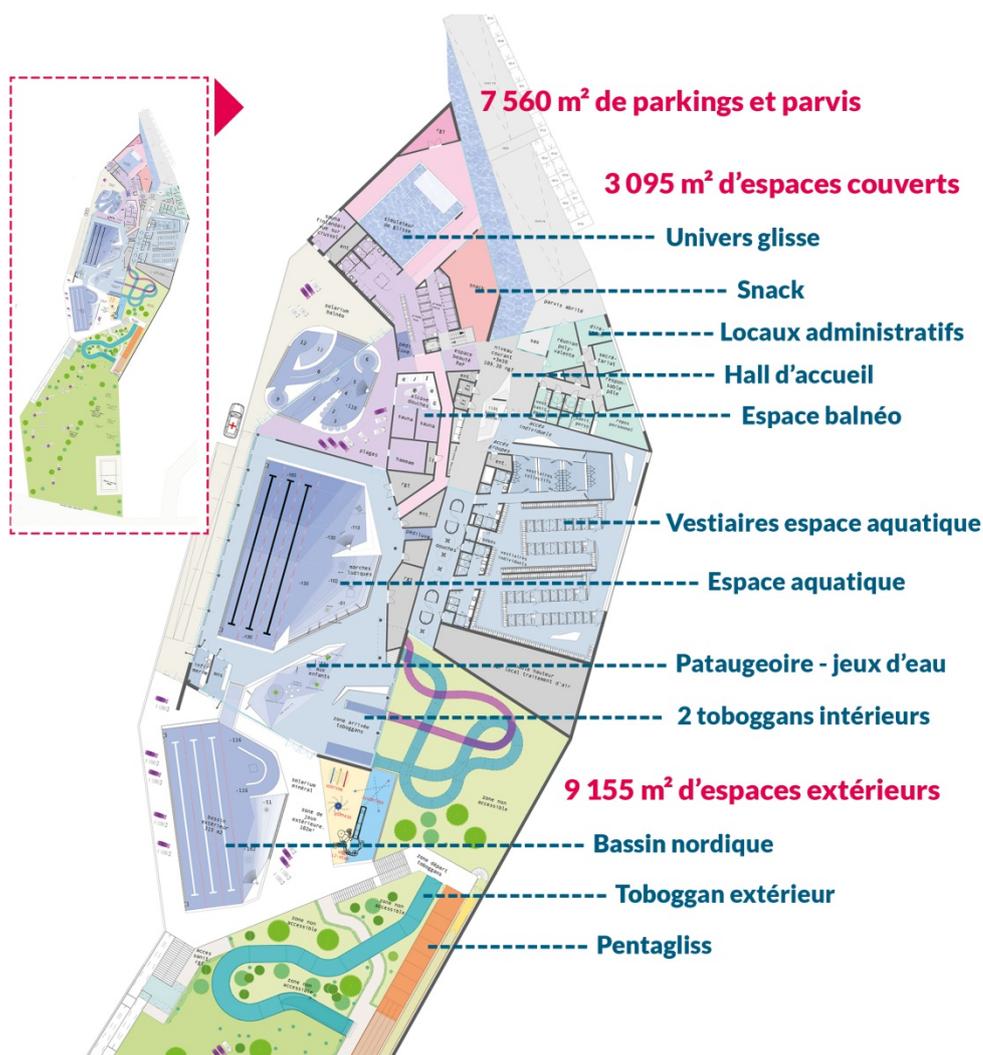
Un **simulateur de glisse** de 108 m² permettra aux utilisateurs de tout âge et de toute condition physique de découvrir ou de retrouver les sensations de glisser sur une vague ou d'être tracté par une embarcation.

Plus de 9 000 m² en plein air

Les espaces extérieurs sont aménagés pour la nage, la détente et les jeux.

- Un **bassin nordique** de 315 m² ouvert toute l'année ;
- une **rivière à contre-courant**, des **jeux d'eau** agrémentent la partie la moins profonde du bassin ;
- une **lagune de jeux d'eau** ;
- un **toboggan à sensation** « Adrénaline » avec un départ à 20 m de hauteur ;
- une **rivière sauvage** permettant des descentes en bouée
- un **pentagliss** à 4 pistes ;
- un **solarium végétal** avec un **terrain de beach volley**.

Le centre aqualudique proposera donc une **offre d'activités annuelle et estivale**.



Un équipement intégré au parc de l'Épervière

Situé sur le site de l'Épervière à Valence, le centre aqualudique intercommunal sera construit à l'emplacement du bowling et du centre des congrès, sur 5 hectares, à proximité du port de plaisance. Il occupera l'espace entre l'autoroute d'un côté et, de l'autre, le parc de l'Épervière boisé (7 ha) et ouvert sur le Rhône.



Le projet retenu propose une intégration paysagère exceptionnelle de l'équipement au cœur du site naturel de l'Épervière. Il associe le minéral et le végétal, en cohérence avec le milieu aquatique de l'équipement et du fleuve.

La façade ouest, essentiellement vitrée, laissera largement entrer lumière et permettra de porter son regard sur le paysage alentour, le parc et le fleuve. Les principaux espaces accueillant le public seront positionnés de ce côté du bâtiment et s'ouvriront, en belvédère, sur le Rhône et l'Ardèche, avec vue sur le château de Crussol. A l'est, côté autoroute, des espaces plus fermés pour les activités ludiques et sportives et pour les parties techniques.

Par ailleurs, ce projet a été conçu afin d'aboutir à un équipement performant au niveau énergétique (géothermie pour chauffer l'eau des bassins, pan de toiture végétalisée).



Perspective sur l'entrée principale du parc de l'épervière . PG 5a

Un projet de 32 millions d'euros et une gestion public-privé

Pour réaliser cet équipement, les élus ont fait le choix d'un **mode de gestion public-privé : la concession**. Selon un cahier des charges élaboré par l'Agglo, c'est une entreprise privée spécialisée dans les équipements aquatiques qui a conçu le projet de L'Epervière et qui va réaliser la construction et gérer le centre aqualudique.

De cette façon, la **charge financière de 32 millions d'euros** que représente une telle construction **ne repose pas uniquement sur la collectivité**.

L'Agglo versera au départ une **subvention d'investissement de 14 millions d'euros**, ainsi que chaque année une **contribution annuelle** correspondant notamment à l'utilisation du site pour l'apprentissage de la natation par les écoles du territoire.

Au bout de 25 ans, à la fin de la concession, l'équipement sera propriété de Valence Romans Agglo.

Le **groupement retenu** est **Espacéo - Spie batignolles**, en charge de la conception, de la construction et de l'exploitation. Filiale du groupe SPIE Batignolles, Espacéo est spécialisée depuis 15 ans dans la concession de centres aquatiques.

Eléonore Duval du **Cabinet A. 26 Architectures** est l'architecte du projet.

Ouverture prévue en décembre 2019

Le centre aqualudique intercommunal de l'Epervière devrait **ouvrir ses portes en décembre 2019 après deux ans de travaux** : démolition du bowling et du centre des congrès au cours du premier trimestre 2018 et construction du centre aqualudique jusqu'à fin 2019.

Les **tarifs d'entrée** ont été pensés afin de rester **abordables pour les familles de l'Agglo** :

Pour les résidents de l'Agglo :

- En hiver : 5 € (adulte) et 4 € (enfant - de 16 ans)
A titre de comparaison pour un adulte : 4,80 € pour Diabolo à Bourg-de-Péage / 4,60 € pour LINAÉ à Tain l'Hermitage
- En été (avec plus d'espaces accessibles) : 9 € (adulte) et 6,50 € (enfant - de 16 ans)
- Pour les familles de 4 personnes (2 enfants + 2 adultes) : 16 € l'hiver, 28 € l'été

Le centre aqualudique en bref

- Un équipement situé au cœur du Parc de l'Epervière (12 ha et un projet architectural ouvert sur l'environnement : le parc, le Rhône, l'Ardèche et le château de Crussol.
- Un équipement performant d'un point de vue énergétique.
- 3 095 m² d'espaces couverts avec un espace aquatique (984 m²), un espace Balnéo (357 m²), un univers glisse (284 m²), un snack et des locaux administratifs.
- 7 560 m² de parkings et parvis.
- 9 155 m² d'espaces extérieurs avec un bassin nordique (315 m²) avec une rivière à contre-courant, des jeux d'eau et des plages (410 m²) ; une lagune de jeux d'eau ; un toboggan à sensation, une rivière sauvage, un pentagliss et un solarium végétal avec un terrain de beachvolley.
- 25 ans de concession comprenant la réalisation des travaux.
- Groupement retenu pour la conception, la construction et l'exploitation : **Espacéo - SPIE Batignolles.**
- Architecte : **Eléonore Duval** du cabinet **A.26 Architectures.**
- 32 millions d'euros pour les travaux.
- **Participation financière de l'Agglo :**
 - o une subvention d'investissement : **14 millions d'euros**
 - o une contribution annuelle de fonctionnement
- 2 années de travaux (2018-2019) et ouverture de l'équipement en décembre 2019.



Traitement paysager . PG7

Projet architectural - ©A.26 Architectures

Un Plan piscines pour le territoire de l'Agglo

Soucieuse de **mutualiser la gestion de certains équipements publics** et de **garantir l'égalité d'accès de tous les enfants du territoire à l'apprentissage de la natation**, en 2016, Valence Romans Agglo a souhaité prendre la responsabilité des piscines couvertes du territoire ainsi que l'accompagnement de l'apprentissage de la natation pour les élèves des écoles primaires.

Afin de répondre aux objectifs fixés, **l'Agglo a adopté un Plan piscines**. Il permet de définir les équipements à réaliser et ceux à moderniser sur le territoire intercommunal.

D'ici à 2020, **41 millions d'euros** seront consacrés à ce plan.

En bref

Actuellement 6 piscines intercommunales :

- 3 sur le bassin nord du territoire : Centre aquatique Diabolo à Bourg-de-Péage, Piscines Triboulet et Caneton à Romans-sur-Isère.
- 3 sur le bassin sud du territoire : Piscine du Plan à Bourg-lès-Valence, Piscines Jean Pommier et Plein ciel à Valence.

41,2 millions d'euros pour la rénovation et/ou la création des équipements aquatiques, inscrits au Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI).